

## Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	<b>Double diplômes internationaux</b>	
Session LICENCE	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens. <b>L3</b> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
<b>Seconde chance</b>		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. <b>L3</b> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.</i>		
<b>Validation</b>		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. <b>L3</b> : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.  Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
<b>Compensation</b>		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a>		
<a href="#">Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</a>		
<a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		



LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Introduction to Business and Contract Law	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CC+CT	CC : 1 ; CT : 1				
UE	S1	Criminal Law	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		oral	2H	Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	165	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Advocacy Skills and Tort Law	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2				
UE	S2	Skills in European Legal Cultures	15			2	2	oui	oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													



LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5	198	45		30	30	Oui	Oui						
<b>PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN</b>															
Bloc	S1	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S1	<b>DROIT EUROPEEN MATERIEL</b>				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES</b>				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	<b>BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S1	<b>DROIT DU TRAVAIL 1 ( relations individuelles) (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	<b>DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES</b>													
UE	S1	<b>LANGUES</b>				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6	198	45		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES</b>													
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL 1</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<b>DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2</b>				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	<b>BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES</b>													
UE	S2	<b>DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT CIVIL 2 (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)</b>	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	<b>OPTION</b>								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES</b>													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Mock trial II		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	<b>BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES</b>													
UE	S2	Compétences informationnelles		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS ( voir annexe)													